



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 16 janvier 2023

Moyens portés au contrat de liquidité au 31 décembre 2022

Au titre du contrat de liquidité confié par Carmila à Exane BNP Paribas, au 31 décembre 2022, les ressources mises à disposition du contrat de liquidité étaient les suivantes :

- 106 026 titres CARMILA ;
- 1 217 210 €.

Au cours du 2nd semestre 2022, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 565 330 titres, pour un montant de 8 079 132 € (3 185 transactions) ;
- A la vente, 536 313 titres, pour un montant de 7 760 524 € (3 170 transactions).

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 30 Juin 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 76 783 titres CARMILA ;
- 1 535 818 €.

2. Au cours du 1^{er} semestre 2022, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 274 757 titres, pour un montant de 3 944 551 € (1 749 transactions) ;
- A la vente, 284 805 titres, pour un montant de 4 139 352 € (1 749 transactions).

3. Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 112 910 titres CARMILA ;
- 991 074 €.

4. Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 203 848 titres CARMILA ;
- 743 970 €.

*retrait de 102 358 titres le 01/07/2019.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs

jonathan.kirk@carmila.com

+33 6 31 71 83 98

CONTACTS PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication

elodie.arcayna@carmila.com

+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

15 février 2023 (après clôture des marchés) : Résultats annuels 2022

16 février 2023 : Réunion d'information financière

20 avril 2023 (après clôture des marchés) : Information financière du premier trimestre 2023

11 mai 2023 : Assemblée générale

25 juillet 2023 (après clôture des marchés) : Résultats du premier semestre 2023

26 juillet 2023 : Réunion d'information financière

20 octobre 2023 (après clôture des marchés) : Information financière du troisième trimestre 2023

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et des investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2022, son portefeuille était constitué de 208 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,16 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiques-financiers/>